



COMMUNIQUE DE PRESSE

Beaucroissant : La Foire d'avril avancée les 2 et 3 avril 2022

Habituellement positionnée à la fin du mois, la 51^e Foire de printemps, la « petite » Beaucroissant, aura lieu les 2 et 3 avril prochains, en raison des deux tours de l'élection présidentielle.

Après 4 annulations successives, la municipalité, le service Foire, les élus et les agents de Beaucroissant se préparent pour que la vie reprenne son cours normal. Simplement, nous devons jouer avec le calendrier électoral.

Traditionnellement, la foire d'avril se tient les samedi et dimanche les plus proches de la Saint Georges. Mais en 2022, c'est aussi le dimanche retenu pour le 2^e tour des élections présidentielles.

Le cas de figure s'était déjà présenté en 2017. Il avait alors été à la fois, moins laborieux pour la commune et plus sûr pour les habitants et les visiteurs, de ne pas cumuler les deux événements.

Une rapide concertation avec nos exposants, que nous remercions d'avoir répondu en nombre, nous a confirmé que la meilleure date serait celle du premier week-end du mois d'avril. C'est donc celle que nous avons retenue.

Nous travaillons donc désormais à vous accueillir début avril, dans l'anticipation et l'adaptation des consignes sanitaires.

Ce début d'automne a vu reflourir nombre de manifestations. Cela nous encourageait jusqu'alors à voir les choses plus sereinement. Pourtant, à l'heure où nous rédigeons ce communiqué, les récentes évolutions, les dispositions que viennent de prendre les parlementaires jusqu'à l'été prochain, ne refroidissent pas notre envie d'ouvrir à nouveau notre champ de foire, mais nous incitent à travailler plus sérieusement encore à la tenue de la future Foire de printemps.

Nous sommes très heureux de pouvoir vous donner rendez-vous en avril prochain et profitons de ce communiqué pour vous annoncer les dates de la 801^e Foire d'automne les 9, 10 & 11 septembre 2022.

**Antoine Reboul
Maire de Beaucroissant**